

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
 Paix-Travail-Patrie
 -::-----:
 REGION DE L'ADAMAOUA
 -::-----:
 DEPARTEMENT DU FARO ET DEO
 -::-----:
 PREFECTURE DE TIGNERE
 -::-----:
 STRUCTURE INTERNE DE GESTION
 ADMINISTRATIVES DES MARCHES PUBLICS
 -::-----:



REPUBLIC OF CAMEROON
 Peace-Work-Fatherland
 -::-----:
 ADAMAWA REGION
 -::-----:
 FARO AND DEO DIVISION
 -::-----:
 TIGNERE DIVISIONAL OFFICE
 -::-----:
 INTERNAL ADMINISTRATION STRUCTURE OF
 PUBLIC CONTRACTS

DECISION N° 805 /D/H49/SIGAMP du 21 AOUT 2025

**PORANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE OBJET DE L'APPEL D'OFFRES
 NATIONAL OUVERT N°004/AONO/H49/SIGAMP POUR LES TRAVAUX DE
 CONSTRUCTION D'UN BLOC DE 02 SALLES A L'ECOLE PUBLIQUE DE GONGOWAL I,
 ARRONDISSEMENT DE TIGNERE, DEPARTEMENT DU FARO ET DEO, RÉGION DE
 L'ADAMAOUA (PROCÉDURE D'URGENCE).**

FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC EXERCICE 2025

LE PREFET DU DEPARTEMENT DU FARO ET DEO, AUTORITE CONTRACTANTE

Vu la Constitution ;

Vu Le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics

Vu le Décret N° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire N° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;

Vu La Lettre-Circulaire N°0005/LC/MINMAP/CAB du 03 Juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature et à la publication du décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics;

Vu LA Circulaire N° 00013995 /C/MINFI DU 31 DECEMBRE 2024 Portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2025

Considérant : L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/H49/SIGAMP LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSES A L'ECOLE PUBLIQUE DE GONGOWAL I, ARRONDISSEMENT DE TIGNERE, DEPARTEMENT DU FARO ET DEO, RÉGION DE L'ADAMAOUA (PROCÉDURE D'URGENCE).

considérant : Le procès-verbal N° 018/PV/H49/CDPM du

20 AOUT 2025

Considérant La lettre N° 034/L/H49/CDPM du 20 AOUT 2025 portant proposition d'attribution

DECIDE:

Article 1^{er}: l'entreprise ci-après citée est retenue comme Attributaire du Marché relatif à l'Avis d'Appel d'Offres susmentionné :

N°	MAITRE D'OUVRAGE DELEGUE	LIEU D'EXECUTION	ENTREPRISE	Montant TTC en FCFA lors du dépouillement	Montant TTC en FCFA Corrigé	Délai d'exécution	Observations
01	PREFET FARO ET DEO	TIGNERE	ETS COCOM BP: 27 TIGNERE TEL: 682 55 00 78	22 000 000	22 000 000	3 mois	Attributaire

Article 2: La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera./-

Tignère, le

21 AOUT 2025

Ampliations :

- MINMAP/YDE
- DDEB/F&D
- DDMAP/F&D
- ARMP/AD ✓
- INTERESSE
- AFFICHAGE
- CHRONO/ARCHIVES

Le Préfet du Département du Faro et Déo

(Autorité Contractante),

Ewango Budu Orneal
Administrateur Civil Principal
Hors Echelle



1880-1881
1880-1881
1880-1881

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
 Paix-Travail-Patrie
 REGION DE L'ADAMAOUA
 DEPARTEMENT DU FARO ET DEO
 PREFECTURE DE TIGNERE
 STRUCTURE INTERNE DE GESTION
 ADMINISTRATIVES DES MARCHES PUBLICS



REPUBLIC OF CAMEROON
 Peace-Work-Fatherland
 ADAMAOUA REGION
 FARO AND DEO DIVISION
 TIGNERE DIVISIONAL OFFICE
 INTERNAL ADMINISTRATION STRUCTURE OF
 PUBLIC CONTRACTS

COMMUNIQUE N° 005/C/H49 /SIGAMP DU 21 AOUT 2025.....

PORTANT PUBLICATION DE RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
 N°005/AONO/H49/SIGAMP POUR LES TRAVAUX DE REALISATION DE SIX (06)
 FORAGES PRODUCTIFS EQUIPES DE PMH DANS CERTAINES LOCALITES DES
 ARRONDISSEMENTS DE MAYO BALEO (03) ET DE TIGNERE (03), DEPARTEMENT DU
 FARO ET DEO, RÉGION DE L'ADAMAOUA (PROCÉDURE D'URGENCE).

FINANCEMENT: BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC, EXERCICE 2025

Le Préfet du Département du Faro et Déo, **autorité contractante**, communique :

Par Décision N° 006/D/H49/SIGAMP du 21 AOUT 2025 l'entreprise indiquée dans le tableau ci-dessous a été retenue comme adjudicataire du marché relatif à l'Avis d'Appel d'Offres suscité :

N°	ENTREPRISE	DESIGNATION DU PROJET	Montant TTC	Délai d'exécution
1	ETS COCOM, BP 27 TIGNERE, TEL 682 55 00 78	TRAVAUX DE REALISATION DE SIX (06) FORAGES PRODUCTIFS EQUIPES DE PMH DANS CERTAINES LOCALITES DES ARRONDISSEMENTS DE MAYO BALEO (03) ET DE TIGNERE (03), DEPARTEMENT DU FARO ET DEO, RÉGION DE L'ADAMAOUA	51 000 000 F CFA	TROIS (03) MOIS

Le mandataire de cette entreprise est invité à se présenter dès diffusion du présent communiqué, et au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent, à la PREFECTURE de TIGNERE, en vue de la souscription de son projet de Marché. Passé ce délai le Maître d'Ouvrage se réserve le droit d'annuler l'attribution.

21 AOUT 2025
Tignère, le _____

Ampliations :

- MINMAP/YDE
- DDEE/F&D
- DDMAP/F&D
- ARMP/AD ✓
- INTERESSE
- AFFICHAGE
- CHRONO/ARCHIVES

Le Préfet du Département du Faro et Déo
(Autorité Contractante)



Ewango Poudu Ernest
 Administrateur Civil Principal
 Hors Echelle